

Commune de

QUEDILLAC

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT

MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU

Plan de zonage n° 2/2

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XXXX/XXXXX arrêtant les dispositions de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU

Fait à Quédillac,
Le Maire

ENQUÊTE
PUBLIQUE

Réalisé le : 06/05/2025

ARRETE LE : XXXXXXXX
APPROUVE LE : XXXXXXXX

audacé

audacé.com

Haute-de-France

Grand-Est

Val-de-Loire

Normandie

Île-de-France

Mayenne

France Centre

Sud

Légende

Contexte :

Surfaces en eau

Atlas des zones inondables

Prescriptions diverses :

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Centralité (L151-16 du CU)

Marges de recul par rapport à l'axe de la voie

Zone de nuisances sonores :

100 mètres de part et d'autre de la RD166

250 mètres de part et d'autre de la RN12

250 mètres de part et d'autre de la voie ferrée

Dispositions relatives aux espaces naturels et au patrimoine :

Protection environnementale :

Élément de paysage (L151-23 du CU) - Haies

Élément de paysage (L151-23 du CU) - Boissements

Zone humide

Protection architecturale :

Élément de paysage (L151-19 du CU) - Bâti

Changement de destination d'un bâtiment agricole (L151-11 du CU)

Servitudes particulières :

Préservation des commerces (L151-16 du CU)

Emplacements réservés (L151-41 du CU)

PDIPR - Liaisons douces à conserver, à modifier ou à créer (L151-38 du CU)

Zone de protection du PLU au titre de l'archéologie

Zones et secteurs :

Zones urbaines :

UC : Centre-bourg

UE : Extensions pavillonnaires

UL : Equipements collectifs

UAa et UAb : Zones à vocation économique

Zones à urbaniser :

1AUe : Zones d'urbanisation future à vocation principale d'habitat

1AUL : Zones d'urbanisation future à vocation d'équipements

1AUa : Zones d'urbanisation future à vocation économique

2AUe : Zones d'urbanisation future à vocation d'habitat - long terme

Zones agricoles :

AA : Espace agricole

Aic : STECAL à vocation économique (artisanat et commerce de détail)

Aie : STECAL à vocation économique (entrepôt)

Aii : STECAL à vocation économique (industrie)

Zones naturelles :

NP : Espace naturel

NL : Espace naturel de loisirs

Npv : Secteur naturel à vocation photovoltaïque

